

Nouvelles de votre municipalité

Comité consultatif en urbanisme –
Municipalité de Sainte-Euphémie

Vous avez le goût de vous impliquer pour votre communauté ? La municipalité de Sainte-Euphémie souhaite combler un poste (membre citoyen) au sein de son comité consultatif en urbanisme.

Composé de cinq (5) membres comprenant 2 élus et 3 citoyens/ennes, ce comité est chargé de soumettre des recommandations aux membres du conseil municipal de Sainte-Euphémie concernant l'émission de certains permis relevant de la réglementation municipale (aménagement et urbanisme).

Qualités recherchées :

- Bonne capacité de lecture et d'analyse
- Habilité à travailler en équipe.

Vous êtes intéressés ? Soumettez votre candidature à la municipalité de Sainte-Euphémie par lettre (220 rue Principale Est, Sainte-Euphémie) ou par courriel (mun_ste-euphemie@videotron.ca) avant le 23 février 2026.

Prendre note qu'une entrevue sera effectuée auprès des candidatures retenues.

Merci de votre implication !

COMITÉ DES LOISIRS

Ce soir, on danse en patins ...



Événements à venir

en 2026

17 JANVIER
BOUTEILLE-O-THON

31 JANVIER
PATIN DISCO

7 MARS
FÊTE DES SUCRES

18 JUILLET
ROCHEFEST

AOÛT (date à venir)
ACTIVITÉ D'ÉTÉ JEUNESSE

OCTOBRE (date à venir)
SOUPER CONTES & LÉGENDES

DÉCEMBRE (date à venir)
PARADE DE NOËL

Journal
Janvier-Février
2026

Ste-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud

Le Sud Riverain

municipalites-du-quebec.ca/ste-euphemie
mun_ste-euphemie@videotron.ca
418-469-3427

Heures d'ouverture du bureau
municipal Mercredi de 9h à 12h
et de 13h à 16h.

En dehors de ces heures, contactez
le directeur général au 418-469-
3427

Pour partager une information
avec les citoyens, contactez :
Mylène Gill
mylenegill@gmail.com
418-558-7402

CERCLE DE FERMIERES DE STE-EUPHÉMIE



36 heures de TricotonsDons
Cercle de Fermières Ste-Euphémie

**Vous donnez un don de 10\$ à une
fermière, elle tricoter 1 heure**
**Vous voulez tricoter avec nous,
vous êtes bienvenue!**
Tous les dons iront au
Loisirs de Ste-Euphémie,
Olo et Mira



DÈS 9H LE 7 AU 8 FÉVRIER 21H

RESERVATION ET INFOS

MARTINE AU

450-209-2525

CHEVALIERS DE COLOMB



PROCHAIN DÉJEUNER

Dimanche le 8 février de 8h30 à 12h.

OUVERT À TOUS au sous-sol de l'église de St-Paul.

0-7 ans: gratuit

8-17ans: 10\$

18+: 15\$

Info : Michel Pépin au 418-469-9811

MAINS UNIES



Prochain Dîner:

Mardi 10 février- Salle communautaire

11h : Messe

12h : Dîner

Coût : 10,00 \$

Réservation obligatoire auprès de Jeannette
au 418-469-3232.

Vous êtes les bienvenus!

Marjolaine - Présidente

SERVICE INCENDIE



Monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone (aussi appelé CO) est un gaz toxique qui :

- Est inodore (sans odeur), insipide (sans goût) et incolore.
- Peut seulement être détecté au moyen d'un avertisseur de monoxyde de carbone

Selon le règlement sur la prévention incendies 2025-02

Un avertisseur de monoxyde de carbone doit être installé :

- Dans chaque résidence où il y a un poêle à bois, foyer ou tout genre d'appareil à combustible liquide, solide ou gazeux.
- Dans toute résidence où un garage est directement relié à la résidence et où l'on peut faire démarrer ou fonctionner un moteur à essence.

Installation :

- Il est interdit d'installer un avertisseur de monoxyde de carbone à moins de 2 mètres d'un appareil à combustion ou de l'accès direct à un garage de stationnement.
- L'avertisseur de monoxyde de carbone doit être installé près des pièces où l'on dort.

Selon la technologie d'aujourd'hui, il est permis d'avoir un avertisseur de fumée avec un avertisseur de monoxyde de carbone intégré dans le même appareil.

Votre service incendie